

# Réunion publique

## T1 Bobigny – Val de Fontenay

### COMPTE RENDU

Noisy-le-Sec

Théâtre des Bergeries

14 octobre 2021 / 18h30 – 20h30

- > Durée de la réunion : 1h10
- > Nombre de participants : 115
- > Début : 18h40
- > Fin : 20h50

#### Déroulé de la réunion :

##### 1. Ouverture de la réunion

- Mot d'introduction et présentation de la tribune
- Mots d'introduction de Olivier Sarraheyrouse, maire de Noisy-le-Sec
- Mots d'introduction de Corentin Duprey, vice-président du Département de la Seine-Saint-Denis en charge des mobilités durables et de l'aménagement du territoire

##### 2. Présentation du projet

- Intervention de Cécile Humbert, responsable d'opération projet T1 Bobigny-Val de Fontenay au Département de la Seine-Saint-Denis
- Intervention d'Amélie Bourlieux, responsable d'opération projet T1 Bobigny-Val de Fontenay au Département de la Seine-Saint-Denis
- Intervention de Florence Bazin-Bodeau, responsable de Groupe – cheffe de Projet T1 à Val de Fontenay - RATP

### 3. Temps d'échanges

### 4. Conclusion

## 1. OUVERTURE DE LA REUNION

- Présentation de la tribune

L'animateur/modérateur de la réunion, Jean-Baptiste Poinclou, présente les personnes présentes en tribune :

- Olivier Sarrabeyrouse, maire de Noisy-le-Sec
- Corentin Duprey, vice-président du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis en charge des mobilités durables et de l'aménagement du territoire
- Florent Lacaille-Albiges, adjoint au maire de Noisy-le-Sec, délégué à l'écologie urbaine, à la mobilité et à l'Agenda 21
- Jean-Luc Le Coroller, adjoint au maire de Noisy-le-Sec, délégué aux bâtiments publics, à la voirie et aux déchets
- Florence Bazin-Bodeau, responsable de Groupe – cheffe de Projet T1 à Val de Fontenay – RATP
- Cécile Humbert, responsable d'opération projet T1 Bobigny-Val de Fontenay au Département de la Seine-Saint-Denis
- Amélie Bourlieux, responsable d'opération projet T1 Bobigny-Val de Fontenay au Département de la Seine-Saint-Denis

- Mot d'introduction

- Olivier Sarrabeyrouse, maire de Noisy-le-Sec

En préambule, Olivier Sarrabeyrouse excuse l'absence de Pascale Labbé, adjointe au maire de Noisy-le-Sec et conseillère départementale déléguée au développement du service public et du personnel communal, et des temps libérés.

Ensuite, le maire de Noisy-le-Sec remercie les équipes, les élus et les participants pour leur présence.

Il fait part de sa satisfaction de voir les réunions publiques à nouveau organisées en présentiel et dans des conditions quasiment normales.

Il poursuit avec un point sur le lancement des travaux du T1 Bobigny – Val de Fontenay et rappelle qu'après 17 ans d'attente, le projet se concrétise enfin. Bientôt, il permettra un nouveau transport moderne, à la hauteur des attentes des habitants, avec des rames neuves et un système d'exploitation beaucoup plus moderne.

En attendant, des travaux sont nécessaires et sont susceptibles d'entraîner des désagréments. C'est pourquoi cette réunion publique est organisée, afin de répondre aux préoccupations et questions de tous.

Il conclut en indiquant que cette réunion publique sera suivie d'autres réunions organisées en plus petits comités, dans chaque quartier et par sujet.

– **Corentin Duprey, vice-président du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis en charge des mobilités durables et de l'aménagement du territoire**

En premier lieu, Corentin Duprey se félicite de la collaboration entre le Département de la Seine-Saint-Denis et la Ville de Noisy-le-Sec.

Il se dit ravi de la reprise des réunions publiques et remercie l'ensemble de la salle pour sa présence.

Ensuite, il rappelle que le projet a eu un cheminement difficile et se dit satisfait de le voir se concrétiser. Attendu avec impatience, il sera bientôt une réalité et entraînera une véritable transformation du territoire, en permettant de le recoudre, d'effacer les coupures urbaines. Il ira de pair avec l'émergence d'un espace public apaisé et partagé entre tous : voiture, usagers des transports, piétons, cyclistes.

De plus, le T1 sera également synonyme d'interconnexions avec plusieurs lignes existantes et à venir.

Enfin, Corentin Duprey rappelle la mobilisation constante du Département de la Seine-Saint-Denis vis-à-vis du financement de la 2<sup>ème</sup> tranche de travaux du projet entre Montreuil et Fontenay-sous-Bois. Il ajoute que le projet n'est structurant que s'il est réalisé entièrement.

Pour finir, il tient à remercier particulièrement les équipes du Département mobilisées au quotidien pour la réalisation du projet.

## 2. PRESENTATION DU PROJET

- **Intervention d'Amélie Bourlieux, responsable d'opération projet T1 Bobigny-Val de Fontenay au Département de la Seine-Saint-Denis**

- Intervention de Florence Bazin-Bodeau, responsable de Groupe – cheffe de Projet T1 à Val de Fontenay – RATP
- Intervention de Cécile Humbert, responsable d'opération projet T1 Bobigny-Val de Fontenay au Département de la Seine-Saint-Denis

- Présentation du projet T1
- Avancement global et planning
- Les futurs aménagements à Noisy le Sec
- Les plans de circulation
- Les travaux dans les prochains mois
- Information et communication

Retrouvez plus de détails dans le diaporama projeté lors de la réunion, en ligne sur le site du projet T1 (<http://www.t1bobigny-valdefontenay.fr/reunions-publiques/>)

### 3. TEMPS D'ÉCHANGES

Un intervenant (responsable du conseil de quartier centre-ville gare) se demande de quelle manière s'articulent l'arrivée du tramway et le réaménagement du centre-ville. Il souhaite également savoir où en est le projet de transformation de la gare. Par ailleurs, il demande si la végétalisation concernera également la partie existante du tramway. Enfin, il s'interroge sur les incidences du tramway en termes de bruit.

**Olivier Sarrabeyrouse** explique qu'en ce qui concerne le réaménagement du centre-ville aux abords du tramway, le travail est en cours, en collaboration avec l'Établissement public territorial Est Ensemble. Il indique qu'un atelier sur le sujet est organisé le mardi 19 octobre et qu'un flyer a été envoyé.

Il rappelle également qu'un projet Cœur de Ville est mené par la municipalité et qu'un projet de réhabilitation de l'ANRU est mené sur le quartier de Béthisy. Il ajoute que les sujets d'aménagement et de travail urbanistique se font sur un temps long.

Enfin, concernant la transformation du pôle gare, celui-ci est actuellement en cours, sous maîtrise d'ouvrage d'Ile-de-France Mobilités. A priori, il se concrétisera à l'horizon 2030.

**Corentin Duprey** ajoute que la Ville et le Département sont mobilisés aux côtés d'Ile-de-France Mobilités pour le projet de transformation de la gare. A ce stade, le financement n'a

pas été finalisé et n'est pas inscrit au prochain Contrat de Plan État-Région (CPER). Toutefois, le Département le portera comme une priorité car il permettra également de renforcer les bénéfices du projet T1.

Sur la végétalisation du parcours existant, Corentin Duprey explique qu'elle ne peut pas être renforcée dans le cadre du projet. Toutefois, il rappelle que le plan « Canopée » porté par le Département vise à végétaliser les villes partout où cela est possible.

Sur la question du bruit, **Florence Bazin-Bodeau**, explique que d'après les nombreux retours d'expériences similaires, sur des tronçons existants, la tendance est à l'amélioration grâce au matériel roulant plus moderne. Elle indique que le bruit est en fait émis par l'articulation des rames et de la plateforme. Aussi, des tapis anti-vibratils sont également installés sur la plateforme du prolongement pour réduire au maximum le bruit. Elle rappelle également que l'étude d'impact réalisé en amont de la réalisation du projet faisait état d'une amélioration globale au niveau du bruit en raison de la diminution du trafic routier.

**Une intervenante** se dit contente de l'avancée des travaux. Elle souhaite savoir si, à terme, il sera nécessaire de changer de tramway à Bobigny pour poursuivre en direction de Saint-Denis et si les rames seront les mêmes sur toute la ligne.

**Corentin Duprey** répond qu'il n'y aura pas de rupture de charge (changement de tramway) à Bobigny. Par ailleurs, d'ici 2023, un nouveau matériel roulant plus confortable arrivera sur la ligne. A terme, les rames de toute la ligne seront renouvelées et les stations modernisées avec un allongement des quais, ce qui permettra notamment une meilleure régularité de la ligne.

**Une intervenante (riveraine de la rue Emile Zola)** souhaite signaler que l'information sur la mise en impasse de la rue Emile Zola est intervenue trop tard et demande à ce que cela change à l'avenir. Cette mise en impasse a par ailleurs engendré plusieurs problèmes qui ont été remontés à la mairie et aux équipes du T1. L'intervenante souhaite donc savoir où en sont les démarches concernant l'accès piéton. Enfin, elle demande si cette situation est amenée à durer suite à la mise en service du T1.

**Olivier Sarrabeyrouse** explique qu'un travail est actuellement en cours sur la sente Ferrand afin de l'éclairer et de poser un stabilisé au sol améliorant la piétonnisation. Ce travail devrait se concrétiser d'ici un mois.

Concernant la communication autour des travaux, **Corentin Duprey** confirme que l'objectif est de monter en puissance à ce niveau en élargissant les périmètres de diffusion et en faisant en sorte d'anticiper au maximum. Il rappelle l'existence du site internet pour obtenir de l'information.

**Cécile Humbert** indique que les mails reçus sur le sujet de la rue Emile Zola ont bien été réceptionnés. Une réunion aura lieu avec les riverains d'ici la fin du mois d'octobre 2021. Des plans de quartier plus précis leur seront alors présentés.

Elle ajoute que la circulation routière sera maintenue à terme à la mise en service du tramway dans le sens rue Emile Zola > rue Carnot.

**Une intervenante (habitante du centre-ville)** souhaite connaître la date à laquelle l'aire piétonne sera effective rue Jean Jaurès.

**Cécile Humbert** explique qu'à partir de mi-2022, la mise en aire piétonne débutera progressivement et par tronçon de manière à habituer les usagers de la route.

**Un intervenant (riverain de la rue Carnot)** souhaite soulever plusieurs problèmes rencontrés sur son secteur. Premièrement, une sortie de secours est actuellement utilisée comme aire de livraison par le magasin Auchan, ce qui pose un problème de sécurité. Comme la rue sera mise en impasse, il craint que les poids-lourds fassent demi-tour dans un espace très contraint, ce qui constitue une situation accidentogène. De plus, les signaux de recul des camions constituent une nuisance sonore pour le voisinage. L'intervenant demande que cette situation cesse.

Ensuite, il fait état d'un problème au niveau des parkings Carnot 1 (90 places) et Carnot 2 (70 places). Les deux parkings sont communicants pour des raisons de sécurité. Or, actuellement, le trafic entrée/sortie y est croissant.

Par ailleurs, l'intervenant souhaite signaler une situation dangereuse au niveau de l'école Carnot devant laquelle les trottoirs sont trop étroits, les manœuvres de retournement des véhicules n'y sont pas évidentes et dangereuses.

**Olivier Sarrabeyrouse** indique que le problème de livraison du magasin Auchan est connu de la municipalité. Avec l'arrivée du T1, il est voué à disparaître. Suite à une rencontre avec le directeur du magasin, celui-ci a expliqué que la livraison ne peut actuellement pas se faire rue Gambetta en raison des travaux en cours sur ce secteur.

Concernant les parkings Carnot 1 et 2, une réflexion est actuellement en cours entre la Ville et Noisy-le-Sec Habitat. Une nouvelle étude de stationnement devrait voir le jour d'ici avril 2022. Il affirme que le problème de stationnement est bien réel. Une des solutions envisagées serait de dissocier les baux du parking et du stationnement qui sont actuellement liés.

De manière générale, l'arrivée du T1 pose la question du schéma de circulation. Il explique que les riverains du passage François Cochu ont fait part de leur mécontentement sur le sujet également. Un accord a alors été trouvé pour mettre en place des moments d'expérimentation afin de définir la meilleure solution possible.

**Intervenant (commerçants dans l'hyper-centre)** souhaite savoir comment la clientèle des commerces va pouvoir se garer et comment les commerçants pourront accueillir leurs livraisons.

**Olivier Sarrabeyrouse** explique qu'une des solutions envisagées est de mettre en place un stationnement pendulaire sur les parkings Carnot 1 et 2. Il signale que les services sont mobilisés sur le travail de la valorisation des commerces de la ville.

**Cécile Humbert** ajoute qu'à la mise en service du tramway, les véhicules seront autorisés dans l'aire piétonne pour les livraisons à certaines heures. Les réflexions se font avec la Ville pour définir le meilleur moment.

**Un intervenant** souhaite savoir où se situera le site de maintenance et de remisage (SMR) et si des anciennes carrières de gypse ont été trouvées en phase d'étude.

**Florence Bazin-Bodeau** répond que le site de maintenance et de remisage sera situé sur un terrain à Montreuil bordé par l'avenue paysagère, la rue de Rosny et la rue Saint-Antoine. Il se trouvera en face du collège Cesária Évora.

Concernant le gypse, **Cécile Humbert** explique qu'une carrière de gypse existe en effet à Noisy-le-Sec mais pas sur le tracé du T1. Seules des poches décomprimées ont été trouvées. Des injections dans le sol seront alors réalisées afin de le stabiliser si nécessaire.

**Un intervenant** demande si un travail va être mené sur le nom des stations du T1 Bobigny – Val de Fontenay.

**Corentin Duprey** indique qu'il s'agit pour l'instant de noms provisoires correspondant aux lieux à côté desquels elles se trouvent. Il explique le processus mis en place sur ce point : la RATP fait des propositions de noms à Ile-de-France Mobilités qui se rapproche alors des villes pour les faire valider ou les réorienter pour avoir des noms en adéquation avec leur territoire.

**Olivier Sarrabeyrouse** confirme cela et indique qu'une augmentation des noms féminins sera par exemple recherchée.

**Un intervenant** remercie la tribune pour la réunion. Il souhaite savoir pourquoi l'alimentation aérienne a été retenue au détriment de l'alimentation souterraine.

**Corentin Duprey** explique que, comme il s'agit d'un prolongement de ligne, il est obligatoire de conserver le même système d'alimentation partout.

**Une intervenante** souhaite avoir des détails sur le schéma de circulation rue Damoiselet. En effet, le marché a lieu 3 fois par semaine et entraîne une circulation importante. Elle s'interroge donc sur la prise en compte de cette circulation et la compatibilité avec le T1. Par ailleurs, elle souhaite savoir ce qui est prévu en termes d'habillage sur le mur de soutènement rue Anatole France.

**Corentin Duprey** indique que les échanges sont en cours au sujet de l'apaisement de la circulation sur cette voie les jours de marché. Toutefois, pour ne pas retarder le projet T1, la Ville et le Département avancent en temps masqué.

Concernant le mur de soutènement, la végétalisation du mur n'est pas possible en raison de la trop faible largeur de l'axe. Ceci étant, l'insertion artistique est tout à fait envisageable.

**Une intervenante** souhaite savoir si les bus 105 et 545 seront déviés rue Pierre Sémard et si une concertation est prévue sur le sujet.

**Paolo Lopes** indique que le T1 entraîne des impacts sur les bus. Des comités de pilotage sont donc organisés pour trouver des solutions. Le prochain aura lieu en décembre. Il permettra la validation du plan de circulation, en concertation avec les services techniques des villes.

**Florent Lacaille-Albige** indique que le bus 245 doit remplacer le 545 et le prolonger en direction de Pantin. Dans le sens vers Rosny, il y a des contraintes techniques. Le bus 245 devra donc passer rue Pierre Sémard.

**Une intervenante (co-présidente de Noisy-le-Sec Environnement)**, souhaite faire un point sur les arbres. L'étude d'impact indiquait un bilan de -83 arbres à Noisy-le-Sec. Aujourd'hui, le bilan est de -54, ce qui est loin de l'objectif du plan Canopée qui prévoit « 1 arbre abattu 3 arbres replantés ».

**Corentin Duprey** indique que le bilan à Noisy-le-Sec n'est plus actuellement que de -49 arbres. Le maximum est fait pour se rapprocher d'un bilan positif mais la morphologie urbaine de la ville empêche malheureusement cela. Au global, le projet T1 a un bilan très positif de +500 arbres. Toutefois, les situations ne sont pas homogènes en fonction des secteurs. De plus, il faut que la plantation ne se fasse pas au détriment des places de stationnement.

Indépendamment du projet, il indique que le Département est prêt à identifier des endroits plus ou moins proches du tracé pour planter davantage.

**Un intervenant (habitant du centre-ville)**, souhaiterait savoir à quoi ressemblera le centre-ville en termes de circulation vélo et arbres.

**Cécile Humbert** explique qu'entre l'arrivée du tramway et l'aire piétonne, il ne reste pas la place suffisante pour planter des arbres sur la rue Jean Jaurès car les arbres ont besoin de

place en souterrain, c'est ce qui explique le bilan déficitaire à Noisy-le-Sec. Toutefois, un travail est mené pour fleurir le tracé sur ce secteur (bacs à fleurs par exemple).

Concernant le vélo, elle explique que celui-ci aura toute sa place aux côtés du tramway grâce aux nombreuses bande/pistes cyclables qui sont créées.

**Un intervenant (du conseil de quartier Petit-Noisy)** : souhaite savoir comment la suppression de la bande végétale actuelle sera compensée et ce que vont devenir les délaissés situés entre Bobigny et Noisy-le-Sec. Enfin, il souhaite savoir quelle sera la place des piétons au droit du passage Petit-Noisy côté impair.

**Cécile Humbert** répond que les stations seront complètement réaménagées pour être élargies et que des passages piétons sont réalisés. Rue Gallieni, une bande végétale se trouve en effet entre le T1 et la voirie. Pour des raisons de sécurité, elle sera retirée au profit d'une bande cyclable.

#### COMPLEMENT D'INFORMATIONS POST-REUNION

La longueur des stations sera augmentée permettant d'accueillir de nouvelles rames plus confortables.

La largeur du quai sera de 3,14 m pour une largeur de voirie variant entre 3,30m et 3,50m. L'élargissement des quais se fera sur l'emprise de la surlargeur en pavés derrière la station.

Les travaux sur Gallieni sont prévus à partir du 1er trimestre 2023 jusqu'à fin 2024

**Une intervenante** fait remarquer que les camions de pompiers se retrouvent parfois bloqués dans la circulation rue Jean Jaurès les jours de marché. Par ailleurs, elle s'interroge sur l'entrée/sortie du parking des Découvertes qui semble faire partie de l'aire piétonne.

**Cécile Humbert** indique que l'accès au parking des Découvertes ne fait pas partie de l'aire piétonne.

**Olivier Sarrabeyrouse** répond que la circulation des pompiers est en effet un sujet à prendre en compte. A ce stade, il n'y a pas de solution arrêtée.

**Cécile Humbert** ajoute que le plan de circulation établi dans le cadre du projet est validé par la brigade des Sapeurs-Pompiers de Paris. Aucune décision n'est prise sans eux.

**Un intervenant** ajoute que la question du cheminement autour du parking des Découvertes n'est pas tout à fait réglée.

**Cécile Humbert** confirme cela et rappelle que les réflexions sont en cours.

Un intervenant (riverain rue Carnot) souhaite revenir sur le fait que la circulation en sous-sol est possible entre les deux parkings Carnot 1 et 2. Il demande par ailleurs que la mairie interdise la circulation des poids-lourds de grande taille en centre-ville pour réduire les nuisances.

**Olivier Sarrabeyrouse** explique que les réglementations ne sont malheureusement pas toujours respectées malgré les efforts de la Mairie. Les réflexions sur le « dernier kilomètre » sont en cours mais se font sur un temps long.

Concernant la circulation entre les parkings Carnot 1 et 2, une des solutions pourrait être de faire une partie locataire et une partie pendulaire et de faire payer le parking pendulaire pour dissuader les personnes d'utiliser les parkings comme voie de circulation

#### 4. CONCLUSION/CLÔTURE

L'animateur/modérateur de la réunion conclut les échanges et rappelle le plan de circulation et la végétalisation ont constitué les principaux thèmes de la soirée. Il rappelle que la réunion fera l'objet d'un compte-rendu mis en ligne sur le site internet du projet et que la présentation sera jointe.

**Corentin Duprey** rappelle que les échanges sont voués à se poursuivre dans les semaines et mois qui viennent. En effet, la mise en service n'interviendra que dans plusieurs années donc les échanges doivent continuer tout le temps des travaux. Il rappelle que la question des arbres n'est pas tout à fait résolue et devra faire l'objet des efforts des équipes, de même que la communication sur les étapes de travaux dont les riverains doivent être prévenus. Pour finir, Corentin Duprey se dit convaincu que le T1 va changer le quotidien et transformer la Ville.

**Olivier Sarrabeyrouse** remercie l'ensemble des participants pour leurs questions. Il note la marge de progression possible dans plusieurs domaines : le commerce, le cadre de vie, l'aménagement. Il invite les participants à ne pas hésiter à solliciter des échanges avec les équipes et remercie également le Département de la Seine-Saint-Denis et la RATP pour leur mobilisation.